DUERP-PAP de la DRFIP et des Douanes de Rouen et du Havre.
Avis des représentants de Solidaires Finances
au CHS-CT de la Seine-Maritime
du 24 avril 2018.

Monsieur le Président,

Les représentants de Solidaires Finances ne peuvent donner un avis favorable en ce qui concerne les programmes annuels de prévention présentés ce jour pour l'année 2018.
Même si ces plans comportent quelques mesures de préventions, celles-ci sont bien insuffisantes pour prendre en compte et apporter des solutions aux situations ci-après dénoncées ou redoutées quotidiennement par nos collègues.

- Impact des vacances et suppressions d'emplois, ainsi que des restructurations non pris en compte,
- Anxiété accrue par la totale opacité entretenue par les administrations en ce qui concerne les restructurations en préparation,
- Exigences du travail croissantes avec les baisses d'effectifs, multiplication des applications informatiques, travail dans l'urgence, entraînant des tensions entre collègues,
- Perte de sens du travail bien fait et baisse de la qualité des missions,
- Crainte de la mobilité accrue et de la perte du statut de la Fonction Publique,

De même, en ce qui concerne les risques liés aux bâtiments :
- Ambiances thermiques élevées ou faibles inadaptées, voire insupportables dans plusieurs immeubles dont la cité administrative à la DRFIP à Rouen,
- Nuisances sonores du travail en plateaux.
- Double risque, physique et psychologique, lié à la présence d'amiante dans nos environnements de travail.

Pour Solidaires Finances, les actions proposées contre les risques psycho-sociaux (sensibilisations, consignes, formations…) traitent trop souvent les agents comme s'ils étaient à l'origine de leur souffrance, alors que c'est essentiellement l'organisation du travail, les sous-effectifs chroniques et les restructurations multiples qui doivent être mis en cause.

Pour Solidaires Finances, il est nécessaire de prendre davantage en compte l'humain. Ce sont les objectifs et l'organisation du travail qui doivent s'adapter aux agents, et non l'inverse.

C'est dans ces conditions que l'employeur pourra respecter ses obligations en termes d'information, de prévention de santé et de sécurité au travail.

Pour toutes ces raisons, les représentants de Solidaires Finances s'abstiendront sur les programmes annuels de prévention DRFIP et douaniers de l'année 2018 soumis lors de ce CHSCT du 24 avril 2018.